

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vevey, le 6 septembre 2019

LA MUNICIPALITÉ DE VEVEY PREND ACTE DE L'AUDIT MENÉ PAR LE CONSEIL D'ETAT VAUDOIS ET PROPOSE DES MESURES D'AMÉLIORATION

Mesdames et Messieurs,

Confrontée à des difficultés, la Municipalité de Vevey a sollicité en 2017 le Conseil d'Etat, en sa qualité d'autorité de surveillance des communes, qui a commandé un audit sur les rapports de travail entre les membres de l'exécutif communal et les cadres de l'administration. Le rapport formule des recommandations à l'endroit de la Municipalité et de l'Etat. Des propositions de mesures d'amélioration seront mises en œuvre pour y répondre.

Le collège exécutif de Vevey prend acte du rapport d'audit mandaté par le Canton de Vaud en 2018 sur les rapports de travail entre les membres de la Municipalité et les cadres de l'administration communale. La Municipalité a procédé à l'analyse critique et approfondie de son contenu et entend répondre aux recommandations émises.

La Municipalité constate que le rapport d'audit évacue toute analyse individualisée des comportements de l'Exécutif, ce qui provoque un amalgame malheureux et empêche toute délimitation ad personam d'éventuels manquements et responsabilités.

Cela étant, la Municipalité prend acte du fait que les auditeurs ont constaté, comme l'avait fait le Collège exécutif auparavant, l'existence d'atteintes à la personnalité des collaboratrices et des collaborateurs. Elle fera en sorte d'assurer le respect et l'intégrité de tous les membres du personnel communal et veillera à appliquer scrupuleusement les dispositions légales et règles internes applicables en la matière.

La Municipalité proposera également des mesures destinées à retrouver un climat de travail serein et productif au sein de l'administration communale et développera également des relations constructives avec ses chefs de service conformément aux rôles et aux fonctions de chacun.

Il est prévu en outre de mettre en place de façon régulière des enquêtes sur le « climat social » au sein de l'administration communale. Une campagne visant à améliorer le climat au travail et à diminuer l'absentéisme a d'ailleurs été lancée et se poursuit toujours à ce jour. Avec ces mesures, la Municipalité poursuit les démarches entreprises dans le but de rétablir des conditions de travail sereines et productives, dans l'intérêt de la commune et de la population.

La Municipalité de Vevey tient à rappeler que, malgré les difficultés, sa réorganisation interne suite à la suspension de trois municipaux s'est déroulée à satisfaction. Les travaux de la Municipalité ont permis l'adoption du budget par le Conseil communal et un audit financier a été mis en place. Les comptes et le rapport de gestion 2018 ainsi que le concept directeur du Plan directeur communal ont été à leur tour acceptés avant l'été. De plus, les citoyennes et citoyens ont fait confiance à leurs autorités en privilégiant leur projet lors de la votation populaire sur le réaménagement de la place du Marché au printemps 2019.

Enfin, la Municipalité se réjouit du succès et du retentissement de la Fête des Vignerons. Elle tient à remercier tous les services communaux pour leur engagement sans faille.